

Transport, mobilité, réseaux.

RNCP27830 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	311n, 341
Code(s) ROME	K1401, M1403, K2108, K2401, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	04/03/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

CY CERGY PARIS UNIVERSITE · SIRET : 13002597600015

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM)

<http://www.u-pem.fr>

Ecole des Ponts Paris Tech (ENPC)

<http://www.enpc.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le master forme des professionnels à la formulation des enjeux de développement soutenable des territoires et des mobilités et à leur traitement en articulant les dimensions politiques, économiques, sociétales, organisationnelles, techniques. Il répond à un besoin opérationnel qui se renforce avec la complexité des systèmes sociotechniques au sein desquels les projets se conçoivent, se décident et se développent.

Les diplômés de ce master sont amenés à réaliser les activités suivantes :

- Conception et réalisation des études préalables, diagnostics pré-opérationnels et d'opportunité en vue de la définition et/ou de la réalisation de projets de transport et de services de mobilité : production/exploitation de données qualitatives ou quantitatives ; analyse, problématisation et mise en perspective ; restitution et mise en partage auprès des acteurs des projets.
- Assistance à la conception des politiques de transports et à la production de documents de planification et de réglementation de la politique de transports et de la mobilité à différentes échelles territoriales (Plan de déplacement urbain, Plan de mobilité rurale...) : animation des groupes de travail technique pluri-acteurs , expression des enjeux, traduction des enjeux en axes stratégiques, en programmes d'actions et déclinaison en projets.
- Conception de services de mobilité à différentes échelles (entreprise ou territoire), dans différents contextes (urbain, péri urbain, rural), et pour différents publics (seniors, touristes, jeunes...): analyse des besoins, ingénierie de financement et de gestion, production de cahiers des charges, coordination d'études techniques, organisation de la participation des habitants.
- Conception de projets d'aménagement transport intégrés dans différents contextes urbains : production de cahiers des charges, coordination d'études techniques, organisation de la participation des habitants, coordination de différents services techniques.
- Mise en œuvre et animations de politiques, de projets et de programmes d'intervention sur l'espace urbain :

coordination des services et des réseaux, organisation de concertation publique, évaluation des interventions, animation du dialogue entre les services.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Intégrer les questions de transport et des pratiques de mobilité dans une compréhension globale des modes de production de la ville et des évolutions des modes de vie.

Produire et analyser un diagnostic territorial, en lien avec la diversité d'acteurs impliqués et sous divers aspects, économiques, sociaux, environnementaux.

Construire des décisions, des actions et des choix de manière rigoureuse et méthodique (maîtrise de méthodes de production de données tant qualitatives que quantitatives ; maîtrise de traitement de données quantitatives et d'analyse de données qualitatives comme l'analyse de discours, l'analyse par l'image et les imaginaires).

Identifier, analyser et anticiper les déterminants de la mobilité des publics dans leur contextualisation territoriale.

Formuler des solutions faisables et cohérentes aux enjeux impliquant le domaine des transports en articulant si besoin les différentes échelles territoriales.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Bureaux d'étude (ex Setec, Systra, Egis, Arcadis, Transitec, BG Conseil...)
- Opérateurs de transport (SNCF, RATP, Transdev-Véolia, Kéolis...)
- Entreprises de BTP (Vinci, Bouygues...)
- Autorités organisatrices du Transport (STIF, SYTRAL, ...)
- Les collectivités territoriales (régions, départements, intercommunalités, communes) au sein des services techniques du domaine du transport, de la mobilité
- Les sociétés d'économie mixte
- Les agences d'urbanisme
- Universités, centres de recherche

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé(e) d'étude en transport ; Chargé d'observatoires transport/mobilité
- Chargé(e) de projet transport, chef(fe) de projet transport
- Chargé(e) de mission transport, mobilité
- Gestionnaire de services de transport
- Conseiller(ère) en mobilité
- Chargé(e) de recherche et d'enseignement

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 535 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques · tension 4/5 (Élevée) L5X93 — Chargés d'études socio-économiques · tension 3/5 (Modérée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	4 969
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X82 — Techniciens et agents de maîtrise chargés d'études socio-économiques L5X93 — Chargés d'études socio-économiques N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — VAE

La Validation des Acquis Professionnels (VAP) permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) :

- examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique

La validation des Acquis d'Expérience (VAE) permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (décret n°2002-590 du 24 avril 2002) :

- examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 04/03/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.u-pec.fr

www.u-pem.fr

www.eup.fr

www.enpc.fr

UPEC

UPEM

ENPC

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27830/>